# TD Droit 1

vrai faux :

1. Devant le tribunal, les preuves écrites sont inférieures à la coutume : **FAUX**

*Coutume : Règle symbolique et historique qui n’a jamais était écrite*

1. Le domaine des lois est limité : **VRAI**
2. Pour qu’un texte de loi fasse effet, il faut qu’un décret d’application soit pris : **VRAI**
3. Les droits patrimoniaux ne sont pas cessibles : **FAUX**

*Les droits patrimoniaux ont une valeur pécuniaire et entrent dans le patrimoine de la personne. Ils sont cessibles, transmissibles, saisissables, prescriptibles. Ils sont composés de trois catégories : Réels, personnels et intellectuels;*

*“C’est tout ce qui est valuable par de l’argent, les droits patrimoniaux”*

1. Le droit de vote fait partie des droits extra patrimoniaux au même titre que l’atteinte à l’honneur : **VRAI**

*On peut priver le droit de vote, l’atteinte à l’honneur non.*

*Au sein des droits extra patrimoniaux, on peut en priver certains, par exemple on peut priver la fonction de père à quelqu’un (avec des preuves etc);*

1. Le procureur est aussi appelé le parquet lors d’un procès : **FAUX**

*Il est directement sous la hiérarchie du Garde des Sceaux (qui est le ministre de la justice) C’est celui dans le procès qui va annoncer la peine par rapport à l’affaire jugée.*

1. La présomption d’innocence : toute personne est innocente tant qu’elle n’est pas déclarée coupable : **VRAI**
2. Le tribunal de commerce est un tribunal paritaire : **VRAI**

*égalité de représentation entre les 2 partis*

1. La cour de cassation est un 3ème degré de prise de décision : **FAUX**

*Il n’y a pas de troisième degré, c’est un degré suprême.*

*Premier degré : rend des jugements*

*deuxième degré : rend des arrêtés*

1. Les décisions d’un tribunal sont appelées jugement et celles d’une cour d’appel, arrêt : **VRAI**

*(très) Simple vocabulaire*

## **2. Travail à faire avec M. Toumuch**

Situation : Vous travaillez actuellement dans une Société du Numérique PROXY BUS 57, auprès de son dirigeant Mr Toumuch. Celui-ci vous a fait part de sa situation. Il vit à Villers dans une magnifique Villa « Ma vie là» avec piscine. Par ailleurs, il est propriétaire de deux studios à Epinal qu'il loue aux étudiants de l'ENSTIB. En outre, il est actionnaire d'une entreprise comptant 90 salariés et spécialisée dans l'édition d'ouvrages juridiques. Il s'est séparé en 2006 de sa première femme et mère de ses trois enfants dont il a la garde mais s'est remarié depuis avec une jeune femme charmante, Carla. Il a donc tout pour être heureux, sauf qu'en ce moment il est dans une période où s'enchaînent les malheurs pour lui tant sur le plan personnel que professionnel.

POUR CHACUN DES PROBLÈMES : Indiquez lui devant quel tribunal sera portée l’affaire en précisant quelles sont les parties (demandeur/défendeur)

1. **Il vient de commander la dernière BMW chez un concessionnaire spinalien mais s’est très rapidement rendu compte qu’il manquait un certain nombre d’options par rapport à ce qui a été convenu,**
   1. Mandataire conciliateur
   2. Tribunal de commerce Epinal
      1. Cas réel ? Non, il n’iront jamais devant le tribunal
2. **Il a licencié il y a quelques semaines un salarié pour faute professionnelle mais celui-ci très mécontent conteste son licenciement. Les syndicats ont été alertés et cela détériore l’image de la société**
   1. négociation parce que 18 mois de prud’homme (et plus intéressant)
   2. Conseil des prud’hommes

    Négociation en vrai avant d’aller aux prud’hommes.

1. **Un client commerçant de Metz refuse de payer une commande de 7500 euros.**
   1. si la commande n’est pas livrée l’annuler
   2. sinon tribunal de commerce
2. **A la suite d’un redressement fiscal, il conteste le montant**
   1. Demandeur : Fisc / Tribunal administratif
3. **Il se fait arrêté et verbalisé pour un excès de vitesse commis entre Nancy et Epinal alors qu’il roulait à 131km/h au lieu de 110.**
   1. Tribunal de police
4. **Son voisin, un ancien gendarme grincheux, refuse de participer à l’entretien du mur séparant les propriétés.**
   1. Conciliateur local
   2. Voir le maire
5. **Un locataire d’un appartement d’Epinal ne paie plus ses loyers depuis 3 mois.**
   1. Tribunal de commerce (en cas de SCI (*Société civile immobilière*)) ou tribunal judiciaire
6. **Sa mère, Gislaine, perd la tête et a acheté pour 2590 euros d’encyclopédie.**
   1. Tribunal de commerce ou tout ce qui va être tribunal judiciaire pour la notion de tutelle
   2. En pratique, à tout moment qu’il y a vente de correspondance ou démarchage à domicile, il y a délai de rétractation de 14j
7. **Enfin, son épouse demande le divorce et son second fils âgé de 16 ans demande son émancipation car il ne s’entend plus avec son père.**
8. judiciaire pour ce qui est relatif à l'octroi de la capacité d’un mineur